

Mot de la présidente



Bonjour à vous chers (ères) membres SPSCE !

J'espère que vous allez bien et que vous avez passé un beau mois santé FIQ.

À peine la négociation locale terminée, nous devons penser à la prochaine ronde de négociation nationale avec notre nouveau gouvernement.

En vertu des délais prévus de dépôt de notre cahier de demandes FIQ, nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre à l'assemblée des 26 et 27 juin derniers pour mandater le comité de négociation de la FIQ. C'est maintenant le temps de la tournée qui aura lieu tout le mois de juillet, sur l'ensemble du territoire par installation, pour partager avec vous au sujet de la négociation nationale et faire la promotion de la consultation en ligne FIQ qui se terminera le 16 août prochain.

La FIQ sera donc prête, dès cet automne, pour le dépôt des demandes des membres de la FIQ en vue du début des travaux aux tables de négociation.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons débuté les travaux de la lettre d'entente no 6 de la convention collective nationale qui s'inscrit dans la conversion des heures en postes et l'atteinte des objectifs des planchers d'emploi, par titre d'emploi que nous représentons. Nous pourrions profiter des assemblées pour vous faire un rapport d'étapes de ces travaux.

Soyez à l'affût des informations acheminées par courriel, Facebook et site web pour suivre les prochaines assemblées et activités reliées à la négociation nationale cet automne.

N'hésitez pas à consulter au besoin vos représentantes locales de votre installation.

Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de vous rencontrer aux diverses activités FIQ !

Sophie Séguin
Présidente FIQ



Bureau syndical FIQ-SPSCE

819 346-1110, poste 14255

Bureau administratif

560 rue Bowen Sud, porte 3, Sherbrooke (Québec) J1G 2E3

Téléphone: 819 562-2448 télécopieur : 819 562-2559

syndicat.fiq@spsce.ca



Plusieurs d'entre vous avez assisté à une formation accréditée que nous avons donnée au début du mois de mai. Pour faire suite à cette formation, il est important de poursuivre dans la même direction, c'est-à-dire d'apprendre à dénoncer les situations qui sont dangereuses ou qui peuvent porter préjudice à la santé des patients ou la vôtre.

Dénoncer veut premièrement dire en informer votre gestionnaire, lui faire part de la situation et essayer de trouver des solutions avec celle-ci afin d'apporter un correctif.

Deuxièmement, vous pouvez remplir un formulaire de soins sécuritaires. Cette étape est confidentielle, la FIQ et l'agente syndicale reçoivent votre plainte et peuvent ainsi la traiter.

Un autre élément auquel il est essentiel de porter une attention particulière est **la fatigue**. Saviez-vous que la fatigue ralentit les réflexes et le temps de réaction, diminue la concentration et l'attention, fausse le jugement et la prise de décision et accroît les risques d'accident? Après 17 heures de période d'éveil, plus les gens restent longtemps éveillés, plus leurs performances se dégradent et atteignent des niveaux normalement associés à une consommation abusive d'alcool ou drogue. La question que nous devons nous poser; est-ce que l'employeur accepterait de nous laisser travailler avec les facultés affaiblies par les drogues et l'alcool? La réponse est non si nous considérons la politique sur ce sujet.

Alors, nous devons dénoncer notre fatigue en lien avec les heures supplémentaires. Plusieurs secteurs sont régis par un maximum d'heures qu'ils peuvent travailler et le nombre d'heures de repos suffisant entre les quarts de travail. Par exemple, les domaines miniers, transport routier, ferroviaire, l'ingénierie, etc.

Il est important de considérer la fatigue, liée à une surcharge de travail, le stress ou le manque de ressources. Plus il y a de facteurs associés ensemble, plus le risque de développer des maladies est augmenté.

Nous devons porter des actions collectives pour enrayer cette problématique. Car, ensemble nous aurons une voix forte en santé.

Nathalie Nolet

Vice-présidente infirmière

Responsable secteur organisation de travail

Responsable politique secteur Santé et sécurité au travail



Secteur relations de travail



Au sujet des relations de travail, plusieurs dossiers sont en cours ou viennent d'être finalisés entre autre pour négocier la transition et l'application de la nouvelle convention collective locale et tenter de diminuer l'utilisation du temps supplémentaire obligatoire.

- Des travaux ont été réalisés pour titulariser les non-titulaires de postes des regroupements d'infirmières et d'infirmières auxiliaires pour les installations du CIUSSS qui n'avaient pas l'obligation de le faire avant la fusion.
- Des travaux sont en cours pour régulariser les postes dans les équipes de base et les postes d'équipes volantes qui ne répondent pas aux définitions de postes négociées à la matière no 1 de notre nouvelle convention locale.
- Des travaux sont sur le point d'être finalisés pour la titularisation et la bonification des postes d'inhalothérapeutes. (Application de la lettre d'entente no 6 de la convention nationale et de la lettre d'entente no 1 de la convention locale)
- Négociation et application de la lettre d'entente pour le rehaussement temporaire des postes des regroupements d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans l'attente des travaux permanents en vertu de la lettre d'entente no 6 de la convention nationale.
- Négociation en cours pour la confection de l'annexe à la convention collective locale pour les infirmières praticiennes spécialisées.
- Rencontres pour clarifier l'application de la nouvelle convention collective pour l'utilisation du nouveau répertoire de postes, la confection des horaires, les affectations...
- Négociation pour le maintien ou la fin des ententes locales de chaque RLS ou CHUS au 31 mars 2019 et confection de lettres d'ententes applicables au CIUSSS (Bonification antérieure de postes, temps supplémentaire en confection d'horaire, étalement des congés annuels...)
- Négociation d'une lettre d'entente pour diminuer les impacts de la réorganisation clinique de l'employeur.
- Négociation de lettre d'entente pour initier des horaires 12 heures dans les centres d'activités touchés par de nombreuses absences et l'utilisation du TS et TSO. (Plusieurs demandes faites, mais l'employeur peine à les débiter.

Stéphanie Goulet,

Vice-présidente relations de travail par intérim



Communications et Mobilisation

GAGANTES CARTES CADEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NÉGOCIATION NATIONALE

Voici les noms des 4 gagnantes des cartes cadeaux d'une valeur de 100 \$ chacune qui ont été tirées au sort parmi toutes les membres présentes lors de notre assemblée générale NÉGO NATIONALE qui s'est tenue les 26 et 27 juin dernier.:

- **Mme Evelyne Fortier, infirmière auxiliaire RLS Haute-Yamaska**
- **Mme Lucy Hanigan, infirmière clinicienne, RLS Pommeraie**
- **Mme Guylaine Houde, infirmière AIC, CHUS Hôtel-Dieu**
- **Mme Marie Jeannitha Renaud, infirmière, CHUS Hôtel-Dieu**



Félicitations à nos gagnantes et merci à toutes pour votre présence!!

Mme Josiane Roberge, infirmière au CHUS Hôtel-Dieu, est la gagnante du concours MOIS SANTÉ 2019 organisé par Desjardins, Caisse du secteur public de l'Estrie. Elle s'est donc mérité un Forfait Spa pour 2 personnes. Un grand merci à la Caisse du secteur public de l'Estrie de soutenir l'excellent travail des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est.



 **Desjardins**
Caisse du Secteur public de l'Estrie
**VOTRE CAISSE DE GROUPE
EN ESTRIE!**

**RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS
TAUX HYPOTHÉCAIRES TRÈS COMPÉTITIFS!**

560, rue Bowen sud
Sherbrooke J1G 2E3
☎ 819-566-1181



**PARCE QUE NOUS SOMMES
LÀ POUR LA RÉALISATION
DE VOS RÊVES**



Étant le trésorier de notre syndicat, j'en profite à l'occasion de cette publication afin de faire quelques rappels concernant la cotisation syndicale du SPSCE.

Vous vous demandez peut-être à quoi sert une cotisation syndicale? Je vous suggère quelques éléments de réponses à cette question :

Toutes les professionnelles en soins syndiquées bénéficient des droits et des avantages prévus à la convention collective nationale et locale. La cotisation obligatoire assure une stabilité financière au syndicat qui peut alors s'acquitter de son obligation de représenter tous les membres couverts par la convention collective. La cotisation obligatoire assure la pérennité du syndicat. Cette garantie ne peut être atteinte sans revenus assurés.

Depuis la création de la nouvelle entité syndicale, à la suite de la fusion en CIUSSSE-CHUS, les fondements de bases sur l'élaboration de la cotisation syndicale furent adoptés lors de l'assemblée fondatrice le 15 mai 2017.

Dès que l'Employeur verse un salaire à une professionnelle en soins, elle doit assumer une cotisation qui est fixée à 1,9 % du salaire de base de l'échelon témoin selon le regroupement de titres d'emplois visés et sur la base d'une semaine de travail à temps complet de la majorité du regroupement de ces titres d'emplois.

Il y a quelques exceptions à la règle de base où la membre se voit contribuer à un montant d'un 1\$ par paie (montant minimum du droit d'entrée). Voici la liste des exemptions :

Professionnelle en soins sur le régime du RQAP (au-delà des 21 premières semaines ou l'employeur verse une indemnité);

Tous les congés sans solde;

Assurance salaire (invalidité) au-delà des 104 premières semaines.

Il est à noter que les retraitées réembauchées contribuent également à la cotisation syndicale comme toutes les autres professionnelles en soins du SPSCE. Si vous êtes retraitée réembauchée et que votre dossier administratif chez l'Employeur n'est pas fermé et que vous avez décidé de ne plus travailler, vous devez assumer le droit d'entrée minimum, soit 1\$/paie. Si vous désirez vraiment ne plus travailler, assurez-vous de demander la fermeture de votre dossier.

Voilà, en espérant avoir clarifié les questions les plus posées en lien avec l'établissement de la cotisation syndicale au SPSCE.

David Lambert

Secrétaire/trésorier



**Consultation
web**

**Urgence
d'agir**

**Négociation
Nationale**

2020



JUSQU'AU 16 AOÛT
consultation en ligne via
<http://www.fiqsante.qc.ca>

C'est le moment !!!

Exprimez-vous sur les moyens et les solutions à mettre de l'avant pour atteindre les priorités et les objectifs.

Votre participation est importante. Si vous avez besoin de support pour compléter la consultation en ligne, communiquez avec votre bureau syndical local.

TOURNÉE INFO-NÉGO NATIONALE

Voici le calendrier de la tournée qui visitera chacune des RLS. Votre représentante locale ainsi que Mme Véronique Foisy, première VP et membre du comité de négociation nationale, seront présentes pour entendre vos préoccupations et échanger avec vous sur les priorités mises de l'avant et les moyens associés. Vous pouvez vous présenter dans l'une ou l'autre des salles disponibles pour vous, et ce, peu importe où vous travaillez. C'est le moment de vous faire entendre. Soyez présentes!!

| | |
|--|---|
| 2 juillet : RLS Haute-Yamaska Hôpital Haute-Yamaska Salle Granby 8h30-11h30-12h30 et 14h30 | 9 juillet : RLS Haut-Saint-François CLSC Weedon Salle 206 : 7h30 et 14h00 CLSC East-Angus Salle 104/126 :11h30 et 12h30 |
| 3 juillet : CHUS Installation Hôtel-Dieu Auditorium local 3554 8h30-11h30-12h30 et 14h30 | 10 juillet : RLS Granit Hôpital Lac-Mégantic Salle Marie Thibault RC-042 7h30-11h30 et 12h30 CHSLD Lambton Salle 177 :14h00 |
| 4 juillet : RLS Des Sources Hôpital d'Asbestos Salle communautaire 8h30-11h30-12h30 et 14h30 | 15 juillet : CHUS Installation Fleurimont Amphithéâtre X2-6214 8h30-11h30-12h30 et 14h30 |
| 5 juillet : RLS Memphrémagog Hôpital Magog Salle 2164 8h30-11h30-12h30 et 14h00 | 16 juillet : RLS Val-Saint-François CLSC Windsor Salle 0111: 8h30 et 14h00 CHSLD Richmond Salle Raymond Lafrance 11h30 et 12h30 |
| 8 juillet : RLS Pommerai Hôpital BMP Salle D-2035 #8 et #9 8h30-11h30-12h30 et 14h30 | 17 juillet : RLS Coaticook Hôpital Coaticook Salle C-RC-27B 7h30-11h30-12h30 et 14h00 |
| | 18 juillet : RLS Sherbrooke St-Vincent Salle V-1405: 7h30 CLSC 1200 King Est Salle 2108 11h30 et 12h30 Argyll Salle 1703: 14h00 |



Avec vous, en tout temps L'assurance pensée pour les membres de la FIQ



À **La Personnelle**, vous avez accès à des tarifs de groupe exclusifs pour vos **assurances auto et habitation**, en plus de services en ligne et mobiles pensés pour vous simplifier la vie.

services en ligne

Services en ligne
Gérez votre police ou faites une réclamation en ligne



Alerte^{MC}
Recevez des alertes sur votre mobile en cas de risque de dégât d'eau ou de gel



Service de notifications Radar^{MC}
Soyez avisé si un risque météo sérieux vous guette

Demandez une soumission
Découvrez l'assurance pensée pour vous
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/fiq



FIQ | SECTEUR PRIVÉ



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
^{MC} Alerte et ^{MC} Radar sont des marques de commerce de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et utilisées sous licence.

fondsftq.com

ON A INVENTÉ UNE ÉPARGNE QUI NE CHÔME PAS

Votre épargne au Fonds a créé près de 195 000 emplois
d'un bout à l'autre du Québec.

C'EST ÇA, L'ÉPARGNE POSITIVE.



Secteur Santé et sécurité au travail (SST)



Comme vous le savez, le syndicat du SPSCE a un comité SST. Les personnes qui ont été élues sont Stéphanie Veilleux, Jocelyn Dupuis, Lucie Landry et Annie Auclair. Lors de nos rencontres, nous partageons notre journée de travail en deux parties, une demi-journée pour le comité paritaire avec l'employeur et une demi-journée pour les travaux complémentaires du comité sans l'employeur. Des sous-comités seront mis en place pour des sujets qui touchent tous les employés du CIUSSS de l'Estrie CHUS. Voici donc un suivi de nos travaux.

Pour le comité paritaire en sécurité et sécurité du travail, nous avons eu trois rencontres jusqu'à maintenant. Nous avons déterminé nos priorités pour la prochaine année qui seront les troubles musculosquelettiques et la violence au travail. Nos activités en lien avec ses 2 sujets sont à préparer. Étant donné la dimension du territoire, nous avons des difficultés dans l'obtention de statistiques par l'Employeur qui répondent à nos besoins. Nous souhaitons que les améliorations promises soient au rendez-vous rapidement!

Nous avons eu des déclarations à la CNESTT à la suite d'agressions de patients dans des milieux de travail. L'Employeur travaille à trouver des solutions qui seront adaptées aux différents centres d'activités. Nous surveillons de près les améliorations qui sont proposées afin qu'elles répondent bien aux besoins de nos travailleurs.

Pour les travaux du comité du SPSCE, nous sommes à faire l'inventaire des déclarations d'accidents et incidents par ancien RLS. Notre but est de ressortir nos problématiques de façon plus spécifique pour les catégories d'emploi que nous représentons. Nous vous demandons de déclarer vos situations dangereuses dans votre milieu de travail afin que les mesures nécessaires soient prises pour les corriger.

Pour terminer, nous sommes en préparation de notre semaine SST en octobre dont nous vous donnerons les détails bientôt. Si vous avez des interrogations sur le comité, contactez le siège social du SPSCE qui acheminera vos questions au comité SST.

Lucie Landry,

Membre comité santé et sécurité au travail SPSCE





RÉPERTOIRE DE POSTES FIQ

Plusieurs d'entre vous nous ont interpellés pour des interrogations en lien avec le répertoire de postes et les nominations suite à son utilisation. Sachez qu'en ce moment, l'équipe de mouvements internes et dotations travaille à respecter les délais prévus au paragraphe 7.11 des dispositions locales de notre convention collective. Cependant, pour les postes avec responsabilités ou particularités pour le regroupement du titre d'emploi d'infirmière, il y aura un léger retard pour les nominations des postes visés par l'application du paragraphe 7.08 des dispositions locales. Nous pouvons donc prévoir que les processus de nominations devraient être disponibles d'ici la fin août sur l'intranet du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Pour le processus de nomination pour les regroupements de titres d'emplois d'infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, les délais seront respectés en conformité avec le paragraphe 7.11 de nos dispositions locales. Les dates de transferts seront prévues pour octobre et novembre prochain.

Voici le lien pour consulter votre convention collective locale et la matière 7 en lien avec le répertoire de poste FIQ-SPSCE :

<http://www.fiqsante.qc.ca/cantons-de-lest/centre-de-documentation/>

Si vous souhaitez avoir votre copie papier, présentez-vous à votre bureau syndical local !!

Aménagement du temps de travail (ATT) - FIQ

Pour vous prévaloir le l'ATT, vous devez vous y inscrire avant le **8 juillet** (il débutera le 29 septembre 2019) en complétant le formulaire d'inscription qui se retrouve sur le site de PRASE : Congés - Vacances | Autres congés | Formulaires. L'ATT permet d'utiliser un certain nombre de congés (congés annuels, fériés, maladie et de nuit) pour les répartir au cours d'une période établie afin de réduire le temps de travail. Pour plus d'informations, communiquez avec votre agente syndicale de votre installation.



Sophie Thériault

Vice-présidente communications et mobilisation



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

N'oubliez pas que même si la période des vacances d'été est commencée, nous vous encourageons à dénoncer toutes situations que vous jugez inacceptables dans vos milieux de travail. Nous vous invitons à aller compléter le formulaire de soins sécuritaires.

https://soinssecuritaires.fiqsante.qc.ca/fiq/soins_securitaires/fr

